

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 1^{er} Avril 2010
DU CONSEIL DE QUARTIER CHAILLOT

Le premier avril deux mille dix, à dix huit heures, les membres du Conseil de quartier Chaillot se sont réunis dans l'école élémentaire Paul Valery.

Etaient présents :

Mme Dominique ROUSSEAU, M. Jérémy REDLER, Mme Béatrice LECOUTURIER

Mme Martine BLATIN, M. Jean-François CHERUBIN, M. Hubert de ROANY, Mme Mireille PARTIOT, Mme Claudine ROBINEAU, M. Jean-François BLANC, M. Régis DEXANT, M. Thibault MERCUZOT.

M. Daniel DECANT, Mme Nathalie CHARRIE, M. Reynald GILLERON

Etaient excusés :

M. Claude GOASGUEN, Mme Danièle GIAZZI, M. Bernard DEBRE, Mme Laurence DREYFUSS, Mme Ghislaine SALMAT

M. Nicolas ANDRIN, M. Gérard BARBIER, M. Brian COLIN, Mme Valérie COSTA, Mme Caroline DEPRES, Mme Virginie MALITOURNE LAVERSIN, Mme Micheline SIMON, M. Armand TOUBOL.

Mme ROUSSEAU ouvre le conseil de quartier en proposant une idée qui permettrait d'augmenter la fréquentation des réunions du conseil de quartier. Elle suggère que, pour la prochaine séance, chaque personne vienne accompagnée (ami, voisin...) en proposant la même chose pour la séance suivante. Mme ROUSSEAU compte sur l'effet pyramidal pour ainsi faire mieux connaître l'existence de ces réunions.

1- Approbation du compte rendu de la séance du 29 septembre 2009.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Entretien des caniveaux

Mme BLATIN précise que par temps de pluie de nombreux caniveaux sont inondés, obligeant les piétons à traverser à côté des passages piétons. Elle souligne la dangerosité de la situation.

M. GILLERON répond qu'il existe trois raisons pouvant expliquer le problème.

Dans le premier cas, il s'agit d'un défaut d'entretien des services de propreté en période de gel. En effet, en dessous de 2 degrés, les engins de nettoyage sont inutilisables. Cette année, l'hiver a été particulièrement rigoureux avec plus de 35 jours de gel en décembre et janvier. De plus, lors d'épisodes neigeux, la priorité est donnée à la sécurisation des établissements municipaux.

Dans le deuxième cas, il s'agit de l'encombrement des caniveaux par des véhicules qui rend difficile les interventions pour retirer les déchets.

Dans le troisième cas, c'est un problème de nivellement du trottoir.

Mme BLATIN ajoute que dans ce cas précis il ne s'agit pas d'un problème d'entretien.

Mme PARTIOT signale un cas similaire rue Mesnil, au niveau du kiosque jaune.

Une personne du public fait part du même problème avenue Raymond Poincaré, devant le « Häagen Daz ».

M. CHERUBIN a constaté que la situation se présente souvent sur les passages piétons qui ont fait l'objet d'un réaménagement pour les personnes à mobilité réduite.

M. DECANT admet que certains endroits doivent être repris. Le cas se présente le plus souvent lorsque la pente est faible ; il suffit d'un tout petit défaut d'asphaltage pour retenir l'eau. **M. DECANT** assure qu'il fera procéder à des vérifications sur les endroits signalés.

Une personne du public signale que certains passages ne sont pas encore abaissés notamment place Victor Hugo et place de Mexico.

M. DECANT répond que de nombreux efforts ont été faits en matière d'accessibilité sur la base d'un programme défini et d'un budget attribué annuellement.

Les derniers passages à rabaisser sont les plus difficiles à réaliser et parfois avec des coûts prohibitifs.

3- Remise en état de l'église St Pierre de Chaillot et du Palais de Tokyo

M. de ROANY se désolé de l'état lamentable de l'église St Pierre de Chaillot. Il a conscience des moyens limités de la Mairie mais les vitraux sont cassés, il n'y a pas de chauffage et il pleut dans l'église !

M. GOSSARD répond que la Ville de Paris a fait procéder à des diagnostics mais ne considère pas cela prioritaire. La mairie du 16^e - qui ne dispose pas de budget pour ce type de travaux – a également relancé l'Hôtel de Ville concernant l'église de Passy.

M. DEXANT déplore l'état de la caserne classée rue Mesnil.

M. GOSSARD répond que la Préfecture de Police a été saisie afin de savoir à qui incombent les travaux. (Etat ou Préfecture).

Le Palais de Tokyo, quant à lui, est une indivision de la Ville et de l'Etat. Il y a une volonté de la part de l'Etat d'en faire un lieu culturel de premier plan. Un projet est en cours pour la rénovation de la friche : Claude GOASGUEN soutient activement ces évolutions. L'entretien des parties extérieures doit faire l'objet d'un consensus entre l'Etat et la Ville.

M. GILLERON précise que, depuis le mois d'octobre, les services de propreté assurent un balayage quotidien du site, l'utilisation d'engins mécaniques n'étant pas possible à cet endroit. Des portes sacs ont été installés.

Les services des Parcs et Jardins ont comblé la fosse avec de l'écorce et entretiennent les jardinières.

4- présentation des contre-sens cyclables

M. DECANT indique qu'il s'agit de la mise en place d'un double sens de circulation dont un réservé aux vélos, dans le cadre d'une réglementation nationale des quartiers « zone 30 ». Dans le 16^e, cela concerne les rues à sens unique des quartiers verts « Cortambert » et « Eylau ». Les usagers devront s'adapter et changer leurs habitudes.

Les aménagements prévus n'entraîneront pas de suppression de stationnement, néanmoins dans le cadre de la réglementation pompiers, deux segments en feront l'objet.

Un plan de communication sera mis en place au niveau de la Ville avec un marquage spécifique et commun à tout Paris. Une expérimentation est actuellement en cours dans le 11^e.

Il précise que, dans un premier temps, cela concerne uniquement les voies des quartiers verts et non pas toutes les voies en zone 30.

Pour plus d'information sur le décret paru le 30 juillet 2008 dans le code de la route qui introduit la généralisation des doubles sens cyclables dans les zones 30

http://www.paris.fr/portail/deplacements/Portal.lut?page_id=2&document_type_id=2&document_id=78669&portlet_id=21994

http://www.paris.fr/portail/deplacements/Portal.lut?page_id=7096&document_type_id=4&document_id=79395&portlet_id=16333

M. DEXANT s'inquiète sur les éventuelles suppressions de places de stationnement que cela va entraîner.

M. DECANT répond que cela est malheureusement inévitable mais tout sera mis en œuvre pour que ce soit à minima, sachant que ces diminutions incombent principalement à la réglementation pompiers et non pas à l'aménagement même des voies.

Une personne du public remercie la Voirie pour sa réactivité concernant l'installation de places de stationnement deux roues qui avaient été demandées lors du précédent conseil mais regrette que des difficultés perdurent.

Mme ROUSSEAU estime qu'il existe un problème de civisme en la matière et souligne la nécessité d'une sensibilisation des usagers.

5- Plan « Biodiversité »

Mme BALDINI rappelle que la biodiversité concerne la faune et la flore présentes naturellement sur un site. Elle indique que dans le cadre de l'année mondiale de la Biodiversité un plan d'action est prévu pour 4 sites parisiens dont les berges du bois de Boulogne, seules berges naturelles. Pour accompagner cette initiative et apprendre à connaître la biodiversité, une réunion aura lieu à la Mairie le 7 avril à 19h pour les personnes intéressées par ce sujet. Deux groupes de travail seront composés et se rendront sur place pour effectuer des comptages et relevés.

6- Règlement des Parcs et Jardins

Mme CHARRIÉ indique que le règlement date de 1985 et certains articles ne sont plus adaptés aux pratiques actuelles notamment sur la circulation des vélos, les accès aux pelouses, les jeux de ballons et les animaux.

Les conseillers de quartier sont invités à faire part de leurs suggestions et remarques auprès de Véronique Baldini pour les jardins de moins d'un hectare.

Sur ce quartier cela concerne les squares Galliera et Thomas Jefferson.

7- Chasse aux œufs des conseils de quartier.

Mme ROUSSEAU annonce que la chasse aux œufs des conseils de quartier Dauphine et Chaillot aura lieu le 14 avril prochain au square Galliera de 14h à 17h. Elle accueillera les enfants de maternelle et du primaire accompagnés de leurs parents et des centres de loisirs. Comme l'année dernière, cette animation gratuite permettra aux enfants de retrouver des friandises cachées dans le jardin.

Une telle manifestation demande une organisation et un encadrement rigoureux, c'est pourquoi Mme ROUSSEAU recherche des bénévoles pour accompagner les enfants. Les personnes qui souhaitent participer peuvent prendre contact avec le bureau des conseils de quartier.

8- Concours photo du quartier Chaillot.

Mme ROUSSEAU indique que ce concours aura lieu du 4 mai au 4 juin 2010 et a pour objectif de mettre en lumière le quartier Chaillot.

Le concours, gratuit, est réservé aux photographes amateurs et se compose de 3 catégories selon l'âge des participants.

Les photos, illustrant le quartier Chaillot (scènes de vie, bâtiments...) devront être présentées sur papier couleur ou noir et blanc au format unique 40x30.

Ce concours est parrainé par Marc Hispard, grand photographe de mode.

Un jury composé du parrain de l'évènement, d'élus, Conseillers de quartier et professionnels récompensera les gagnants lors d'une cérémonie qui se tiendra dans un lieu emblématique du quartier.

Les lots à gagner sont offerts par les sponsors de l'évènement: Appareils photo, une nuit au Saint-James, un repas chez Joël Robuchon, des places de spectacles...

9- Utilisation du budget d'investissement et de fonctionnement

Mme ROUSSEAU propose l'installation d'un abri vélos pour l'école maternelle Saint Didier pour la somme de 5040 euros

Mme SALMAT s'interroge sur la compétence de conseils de quartier pour le financement de ce type de projet.

Les conseillers de quartier souhaitent avoir davantage d'informations sur cet aménagement avant de voter le projet et soulignent la difficulté de faire des propositions pertinentes sur l'utilisation du budget d'investissement.

Mme ROUSSEAU propose de faire parvenir aux Conseillers de quartier des éléments concernant cet aménagement et d'organiser une réunion dédiée à l'utilisation des budgets.

Mme ROUSSEAU annonce que le village de Noël Européen du Trocadéro sera renouvelé en 2010.

M. DEXANT pense qu'il faudrait également proposer des animations pour les séniors.

Mme ROUSSEAU est ouverte à toutes les propositions. Elle rappelle que le projet de mini bus a pour objectif d'améliorer la mobilité des séniors.

Une personne du public soulève un problème de circulation rue Georges Bizet où la sortie de parking est très difficile. Elle propose l'installation de plots.

Mme BLATIN souligne l'empiétement considérable sur l'espace public de l'Ambassade d'Egypte.

M. DECANT a bien conscience du problème de la vacuité des sorties de garage mais, la voie n'étant pas aux normes, un aménagement provoquerait la perte d'une dizaine de places de stationnement par la réglementation pompiers.

Concernant l'Ambassade, elle dispose d'un droit d'occupation au droit de sa propriété pour des raisons de sécurité. Les interventions en la matière relèvent du protocole et sont très délicates.

Mme BALDINI annonce que, dans le cadre de la semaine du développement durable une exposition se tient à la Mairie sur le thème de l'art et du développement durable suivie d'une exposition sur la prévention des déchets.

Une personne du public souligne le problème du respect du tri sélectif.

Mme BALDINI répond que lorsque la situation est avérée, un courrier est envoyé à la copropriété pour lui rappeler la procédure.

M. CHERUBIN s'interroge sur l'intérêt de trier ayant constaté que les poubelles jaune et vertes étaient collectés dans la même benne.

Le responsable de la propreté du secteur répond que les poubelles jaunes ne sont pas collectées si le tri n'est pas respecté. Des ambassadeurs du tri viennent enquêter et communiquer. Les poubelles jaunes polluées sont alors collectées avec les bacs verts, c'est ce que M. CHERUBIN a remarqué.

Mme ROUSSEAU annonce que le forum des associations dont elle a la charge aura lieu le 2 octobre 2010 sur le thème « emploi-insertion ».

La séance est levée à 19h30.

Mme Dominique ROUSSEAU
Adjointe au Maire
Chargée de la vie associative, des commerçants
Et des conseils de quartier
Dauphine et Chaillot